Saumur: Six mois 16 Trois mois 8

poste: Trois mois 10

on s'abonnét

Au bureau du Journal sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

soly back saunur, equal applant a will

An bureau du Journal
ou en envoyant un mandat

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

BESERVES SONT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la redaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

sont pas rendus.

Om s'abonne:

A L'AGENCE HAVAS

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit etre payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 OCTOBRE

LE GENERAL CAFFAREL

Le Journal officiel publie la décision sui-

a Par décision présidentielle en date du 14 octobre 1887, readue sur la proposition du ministre de la guerre,

» M. le général de brigade en non-activité par retrait d'emploi Caffarel (Louis-Charles), envoyé devant un conseil d'enquête conformement aux lois du 49 mai 4834 (articles 42 et 43) et du 4 août 4839 (articles 5 et 7), et à l'avis du conseil d'Etat, statuant au contentieux, en date du 21 décembre 4877, syent été reconnu, à l'unenimité, susceptible d'être wis en réforme, a été admis d'office à la réforme et rayé des cadres de l'armée. Dandeluss-ode Albailles ob ave !!

D'autre part, le même journal contient dans se partie non officielle la note qui

e Le conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur, ayant reçu communicétion de l'avis du conseil d'enquête à la spite duquel le général Caffarel a été mis à la retraite d'effice poor faute contre l'honneur, s'est réuni avant-hier 49 octobre et il a émis l'avis que le général fût rayé des matricules de l'ordre et privé définitivement du droit de porter toute décoration ou médaille, française du étrangère.

Nous lisons dans le Temps:

Le général Cafferel a été extrait hier malin, à onze heures et demie, de la prison du Cherche-Midi et amené, sous la conduite d'un officier, au bureau de M. Althalin, joge d'instruction, qui, à midi, lui a fait subir un long interrogatoire.

Le général relève maintenant de la juslice civile et attend la décision du procureur général, qui n'a pas encore statué.

Le bruit qui avait courn d'une ordonnance de non-lieu était donc dénué de fondement. On croit, au contraire, que le général Caffarel passera en police correctionnelle avec les femmes Limouzin et Ratezzi.»

CHRONIQUE GÉNÉRALE

On lit dans le Gaulois:

« Le jour même de la rentrée des Chambres, avant séance, nous croyons savoir que, par les soins du duc de La Rochefoucault-Doudeauville et du baron de Mackau, aura lieu une réunion des droites dans laquelle seront arrêtés les termes d'une déclaration qui devra être lue à la tribune.

Pour qu'il pe puisse y avoir dans l'opinion aucune incertitude sur l'esprit qui dirigera leur conduite dans la session qui va s'ouvrir, les droites déclareront :

» Qu'elles ne comptent pas faire opposition systématique au ministère actuel ou à tout autre cabinet dans les mesures qui auraient pour but le combat contre le radica-

» Que, par conséquent, elles ne feraient, en aucun cas, de politique de coalition avec l'Extrême Cauche; mais que tout gouvernement trouverait les Droites unies contre lui absolument et énergiquement résolues à le combattre, lorsqu'ils pactiserait avec le radicalisme, qui mène le France à sa chick-opilonte soirie.

LE TRAFIC DES DÉCORATIONS

On lit dans l'Intransigeant :

« Un nouveau conflit vient de a'élever entre la préfecture de police et le parquet au sujet de la manière dont la préfecture a procédé aux perquisitions.

» Le bruil court que plusieurs pièces auraient disparo sans qu'on puisse en retrou-

» M. Wilson a été interrogé par le procureur général à quatre heures. L'interrogatoire a duré jusqu'à huit heurs du soir. Ceux qui l'ont vu sortir de chez M. Atthalin

ont été frappés de son trouble et de l'altération de ses traits.

» Malheureusement, rien n'a transpiré du curieux... entretien qui a eu lieu. »

et strivere t La Frience ? 7 h. 85 du soir.

LE COLONEL CAFFAREL

Le colonel Caffarel, attaché militaire à l'ambassade de France à Constantinople, et frère de l'ex-général, a sollicité un congé du ministre de la guerre. Forces, are le 49 and 4878, orphelioerde

On dit que le général d'Andleu aurait écrit à plusieurs de ses collègues du Sénat pour expliquer les causes qui l'ont obligé à se soustraire au mandai d'amener lancé contre lui.

On annonce que si une ordonnance de non-lieu intervient, comme on le suppose, en faveur de la Raiazzi, cette femme sera retenue pour purger les trois mois de prison auxquels elle fut condamnée, il y a plus d'un an, au sujet de l'affaire Michelin.

LES SOCIALISTES ANGLAIS

Les mesures de pelice prises par le gouvernement anglais pour empêcher à Londres les manifestations societistes ont été impuissantes à rétablir l'ordre d'une ma-nière complète. Des dépêches nous appren-nent que la foule qui s'était massée, dans une attitude menaçante, à Trafalgar-Square, s'est portée sur Hyde-Park et Victoria-Gate précédée de drapeaux rouges et noirs.

Une collision des plus sérieuses entre les manifestants et la police a eu lieu.

Suivant les dernières informations, la foule avait l'intention de se disperser et voulait quitter Hyde-Park par la petite grille conduisant au quartier riche de Baiswater; mais la police, ne comprenant pas son intention et craignant qu'elle ne voulût aller piller les magasins de Baiswater, ferma la grille, ce qui arrêta complètement la marche de la foule, magnification de la constitución de la foule,

En ce moment quelques policemen à cheval firent une charge au galop sur la foule acculée auprès de la grille.

Plusieurs individus furent jetés à terre et blessés par les chevaux. Les autres s'enfui-rent d'abord dans toutes les directions. mais s'étant ensuite ralliés, commencèrent à attaquer la police. Un grand nombre d'agents se trouvant isolés furent gravement maltrailés. Après une lutte sérieuse, la police réussit à disperser la foule et à rélablir l'ordre.

Ua individu nommé Holden, qui conduisait les manifestants dès le matin et avait prononcé plusieurs discours très violents, a été arrêlé vers la fin de l'émeute et conduit en prison; il avait la figure ensanglantée.

Pendant tonte la journée, les divers orateurs ont lancé de terribles menaces contre la police et ont encouragé les manifestants à se rendre aux meetings, armés de revolvers et de bâtons.

Tout cela est d'un sinistre présage pour la tranquillité future de l'Angleterre; il est certain que le gouvernement de la Reine, déjà fort occupé par la question d'Irlande, doit être tourmenté d'ovoir en plus mainte-nant les socialistes sur les bras. Qui pourrait dire comment et quand tous ces conflits Cosseront? A S TUMBUS HENRY BRIEGG.

Nouvelles militaires.

La liste par ordre de mérite des candidats admis à l'École de Saint-Cyr parattra demain au Journal officiel.

Les deux premiers sont MM. Mangin et Girodon.

Le nombre des élèves admis est de 451 au lieu de 450 primitivement fixé, parce que le candidat ayant le numéro 451 s'est trouvé avoir le même nombre de points que le numéro 450.

La rentrée des élèves aura lieu du 27 au 34 octobre. SECURIOR II on the en the de La Fleche

41 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Alors, pendant quelques minutes, il y eut une scène des plus comiques: es deux hommes fouillant le sol avec leurs bâtons, sur un coin de terre de quelques mètres carrés, pour découvrir le trou où se trouvait Rouget, pendent que le hibou qu'ils cherchaient chentait joyeusement sous ieurs pieds.

A la fin, le Potard perdit patience :

Nous ne le trouverons jamais, dit-il. Il faut l'appeler, car le nuit vient.

Alors, il se plaça à l'extrémité de la roche qui tombait à pic, et même surplombail, et lança à deux ou trois reprises le cri des braconniers.

- Nous allous bientôt le voir venir, dit-il. Une ou deux minutes s'écoulèrent.

Tout a coup Beauregard poussa une exclamation. La tête joyeuse, épanouie de Rouget, apparaissait à l'extrémité de la roche, à demi cachée par la pierre, and round

- Le voilà ! le voilà ! s'écris Jean.

Le Potard se retourna et l'aperçut.

Le breconsier stait ecoreché par les deux mains

à une racine d'arbre vert, qui s'enfonçait dans la pierre et retournait sous la falaise.

Eugène et Jean s'élancèrent vers leur ami en poussant des cris de joie.

- Comment, dirent-ils, tu as trouvé là un trou? - Mieux que cela, répondit Louis, une ca-

— Où est-elle?

- Venez voir, suivez-moi.

Au même instant, la tête de Rouget disparut et le cri du hibou se fit de nouveau entendre sous le

- Il est toujours étonnant, ce Rouget, murmura le Potard, il n'aura jamais son pareil. Mais c'eat égal, il faut le suivre.

En pariant siosi, Eugène Carrou se coucha par terre, saisit à pleines mains, lui aussi, la racine de chêne et, peu à peu, à reculons, se laissa glisser au-dessus de l'abime.

- Diable! disait-il, ce n'est pas chose facile. Si la racine se brisait, ou si les mains lâchaient prise, on ferait une jolie chûte et l'on pourrait bien dire : bonsoir la compagnie!

Tout en parlant ainsi, le brave garçon raidissait ses bras et se laissait glisser sur l'abime, sans oser regarder en bas.

Déjà Beauregard, qui était resté debout, immobile sur la falaise, ne l'apercevait plus et se demandait avec effroi s'il devait prendre le même chemin.

Tout à coup, le Potard sentit ses deux jambes saisies per une main ferme, et la voix de Rouget

- Tiens bon; il n'y a pas de danger!

Une seconde après, le Potard était avec son ami dans le grotte, où la racine s'enfonçait et se perdait en décrivant une courbe.

Rouget se pencha au dehora :

- A vous, Beauregard ! cria-t-il.

Jean, croyant sa dernière heure arrivée, at le signe de la croix, pensa à ses parents et à Francoise, mais résolu à mourir plutôt qu'à paraître lâche, se prépara à suivre le chemin des braconpiers.

Il se coucha à son tour, saisit la racine et glisssa la jambe le long de la falsise. Deux minutes après, son corps tout entier, retenu seulement par ses mains, quittait la roche.

Le jeune homme out l'impradence de regarder au-dessous de lui, pour mesurer le péril. Il aperçut la mer, qui, en bas, déferlait sur jes roches.

Aussitot il fut pris d'un tremblement nerveux et involontaire, ses bras s'agitèrent convulsivement et il sentit qu'il alisit lâcher prise.

Rouget, qui l'observait, s'aperçut de la frayeur de son compagnon et s'empressa de le gassurer.

- Tenez bon, lui cria-t-il en riant, tenez bon, il n'y a aucun danger.

Beauregard entendit cette voix, fit un effort

suprême pour se relenir, et ses maios moites glissèrent sur la racine, en amenant ses jambes jusqu'à l'orifice de la grotte.

Mais, à ce moment, ses forces le trabirent, il

perdit connaissance; un quart d'heure après, Jean eut peine à comprendre ce qui s'était passé. Il était dans une grotte, couché sur la mousse et entouré de ses deux amis, qui, à genoux près

de lui, attendaient patiemment son retour à la vie. - Où suis-je? murmura-t-il.

- Abl s'écria le Potard, vous voilà enfia réveillé!

- Your êtes avec nous dans la grotte, dit Rouget, and a laman and spirit person specified

- Dans quelle grotte?

- Dans la caverne que j'ai trouvée. Les gendarmes ne nous prendront jamais ici, j'en réponds. Beauregard rappela ses souvenits et se reuressa.

- Je croyais être tombé, dit-il en sourisot.

- Certainement, dit le Potard, vous avez eu peur et vous avez laché la racine. Sans Rouget, vous seriez mort à l'houre qu'il est. - Comment cola ?

- Certainement; Rouget vous a saisi par les jambes, au moment où vous lâchiez prise...

- Alors, c'est encore lui qui m'a sauvé?

- Oui.

- C'est la seconde fois, Rouget.

Ne pensez pas accels, murmure le bracon-

M. de Villeneuve-Bargemont, capitaine brevaté, est désigné pour occuper le poste de second attaché militaire aux légations de la Republique française en Roumanie et en

BULLETIN FINANCIER.

Le marché conserve sa fermeté d'allures; le cours de 82 s été déniché et n'a pas été ramené en arrière: 3 (/0, 82.05; 4 1/2 0/0, 109.25.
L'action du Credit Foucier se négocie à 1,402.

Les obligations foncières et communales ont un ben mouvement d'affaires qui se justifie par l'ex-cellence du titre. Les demandes portent princi-palement sur les titres de 1879 et 1880. Les Bons de la Presse sont bien tenus à 17.75 et 18.

La Société Générale se maintient solidement à

La Banque d'Escompte est toujours très ferme

Les Dépôts et Comptes courants s'avancent à 606 25. Le société vient de publier son bilan, arrête au 30 septembre.

En le comparant à l'Etat de situation dressé le 31 sout, nous remarquons la vive impulsion don-née aux opérations d'escompte. De 113 millions, le porteseuille passe à 121 millions 1/2, et, cependant, l'encaisse présente une augmentation de 1 million 1/2.

Les ressources nécessaires à cet accreissement des affaires productives ont été fournies par les comples à sept jours d'avis et par les comples courants créditeurs.

Le dernier bilan du Patrimoine accuse une situstion très prospère. La compagnie gagae non seulement ce qu'il faut pour faire face à l'intérêt statutaire de 12.50, mais encore voit prossir la réserve qui permettra bientôt la distribution d'un dividende. L'accree annuelle des affaires correspond à une augmentation de 1.76 par action.

Nombreuses demandes sur les Polices AB de l'Assurance Financière.

L'action de Panama est très ferme à 355. Les obligations des diverses séries sont très deman-

Les actions et obligations de nos chemins de fer sont bien tenues.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Ligne de Saumur à La Flèche

L'ouverture de cette ligne est, comme on sait, définitivement fixée à landi prochain 24 octobre. Elle comprend sept stations:

La Flèche, Clefs, Baugé, Jurnelles-Brion, Longué, Vivy (gere commune à l'État et à l'Orléans), et Saumur.

La ligne de La Flèche à Saumur est achevée depuis plusieurs mois, mais l'explcitation a été retardée per suite de travaux qui restaient à faire dans la gare de Saumur ainsi que dans celle de La Flèche, cette dernière exigeant un agrandissement avec de nouveaux bâtiments.

Avec la ligne de Saumur, la gare de La Flèche comprendra cinq embranchements: ligues d'Aubigné, Sablé, Angers, Le Suze et Saumur. Il entrera, en gare de La Fièche,

17 trains par jours, dont 16 de voyayeurs,

et il y aura autant de départs. Nous publions ci-dessous les heures de départ et d'arrivée :

DE SAUMUR A LA FLÈCHE

SECTION SHIP THE TOTAL	matin	matin	soir
Saumur, départ	7 5	1 18	7 20
Vivy	7 24	1 31	7 33
Longué	7 45	1 45	7 48
Jumelles-Brion	8 8	1 58	8 1
Baugé	8 33	2 13	8 18
Clefs	9 1	2 30	8 37
La Flèche, arrivée	9 20	2 45	8 52

DE LA FLÈCHE A SAUMUR

58/31/10 VG		alin	50	IF:	81	OIL
La Flèche, départ	7	15	10	20	5	5
Clefs	7	33	10	46	5	23
Baugé	7	53	11	15	5	43
Jumelles-Brion	8	9	11	37	5	57
Longué	8	24	11	57	6	12
Vivy	8	38	12	17	6	27
Saumur, arrivée	8	55	12	39	6	44

Un train de marchandises, facultatif, partira de La Flèche à 6 h. 45 du matin et arrivera à Saumur à 40 h. 50 du matin; - un autre train de marchandises, également, partira de Saumur à 3 h. 45 du soir, el arrivera à La Flèche à 7 h. 05 du soir.

AS GOLDBER CAPPAREL BOURSES DE L'ETAT

Par décret du Président de la République, en date du 12 octobre 1887, les deux jeunes filles dont les noms suivent : Forney (Jeanne-Félicie), née le 19 avril 1875, orpheline de père et de mère, et Ridard (Marie-Louise-Laurence), née le 43 août 4876 (le père instituleur, décédé, vingt ans de service, deux enfants), ont obtenu chacune une bourse entière d'internat au collège de Saumur.

Extrait d'un journal allemand :

LES MANŒUVRES DU 9º CORPS FRANÇAIS the mode offer EN 4887 of the sure of the

(Allgemeine Militar Zeitung)

Les manœuvres du 9° corps, auxquelles les missions militaires ont assisté cette année-ci, se distinguent des précédentes, parce qu'elles ne se sont pas bornées à nous faire voir le corps d'armée dans son entier, et à faire ressortir l'aptitude des troupes à la marche. Les journées de manœuvres ont toutes été consacrées à des exercices de combat et à des manœuvres proprement dites. Elles ont aussi été remarquables parce qu'elles ont été conduites d'après une idée générale, la même pour toute cette période, et d'après des idées spéciales. On s'est donc efforcé de se rapprocher autant que possible de la réalité.....

» Tout le monde est d'accord pour dire que l'infanterie française a fait de très grands progrès. Les troupes montées ont aussi montré que leur instruction était bonne, et pourtant, l'artillerie et la cavalerie ont été bien souvent gênées dans leurs mouvements par la culture, principalement par les vignes. Mais, d'une façon générale, ces manœuvres semblent avoir donné une idée fort execte de l'instruction des troupes françaises, particulièrement de celles d'in-

fanterie qui ont joué le rôle principal, en raison de la configuration du terrain et des nombreux combate autour des lieux habi-

» Ces manœuvres ont eu un grand avantage pour l'armée française, car les effectifs du temps de paix de l'infanterie étaient très sensiblement renforcés, par suite de la convocation des réservistes. L'artillerie aussi avait tiré des chevaux des régiments qui ne manœuvraient pas, de sorte qu'elle manœuvrait avec des batteries de six pièces, plus un certain nombre de caissons.

» Les manœuvres ont sait comprendre que l'on travaille beaucoup dans l'armée française, et qu'elle a fait des progrès très sérieux. Les généroux et les différents chefs de corps se sont montrés à la hauteur de leurs sonctions, bien que des rivalités entre quelques généraux aient sait manquer plusieurs

» La grande revue s'est bien passée, et l'on n'a constaté de fatigues ni chez les bommes, ni chez les chevaux.

» On peut donc considérer ces manœuvres comme réussies, et comme donnant la preuve des progrès réalisés par l'armée française.

» Les officiers étrangers n'ont eu qu'à se lover de l'attitude sympathique des populations, et de l'accueil prévenant, et empreint d'un caractère de camaraderie, dont ils ont été l'objet de la part du général commandant en chef et du corps des officiers français. »

LES BOUFFES PARISIENS A SAUMUR

Nous pouvons annoncer à nos lecteurs que c'est jeudi prochain 27 octobre que la troupe des Bouffes-Parisiens, sous l'administration de M. Soumis-Duchampt, viendra représenter Le Microbe, de M. Maxime

Nous avons déjà dit dans quelles conditions - et à la suite de quels incidents cette tournée avait été entreprise.

Mais ce dont nous n'avons pas parlé encore, c'est du talent incontestable et incontesté des principaux interprètes.

En nommant M. Piccaluga, le triomphant créateur de Montosol dans Joséphine vendue par ses sœurs, et Mme Piccaluga, sa charmante femme, M. Montbars, le joyeux comique, Mmes Fassy, Burry, etc., etc., nous pouvons prédire à l'avance que le public de notre ville est appelé à passer une bonne et désopilante soirée.

Dour-LA. FORTAINE. - Un vol des plus audacieux a été commis dimanche dernier, dans le quartier de la Chapelle-sous-Doué.

Dans l'après-midi, Mª veuve Perrault-Vaslin était allée au champ, comme d'habitude, lorsqu'à son retour elle vit ses portes et ses meubles ouverts, son linge bouleversé. Reconnaissant qu'elle était victime d'un vol, elle appela ses voisins et les pria d'aller prévenir la gendarmerie, qui accourut aus-sitôt sur les lieux et commença des recher-

Le voleur avait pris la clé, le jour précédent, dans une cachette près de la porte. Il

a dérobé une somme de 950 à 960 fc., dédaignant les dorores et laissant une fausse clé dans la serrure.

On n'a pas encore découvert les traces du coupable.

UNE CENTENAIRE

On nous signale à la Chapelle-Saint-Florent, canton de Beaupreau, une dame Vincent qui vient d'entrer en sa centième.

Cette femme, malgré son grand âge, n'a rien perdu de son intelligence.

Il y a quelque temps, un vieillard plus que nonagenaire, qui voulait plaisanter un peu, vint la demander en mariage.

Et elle de répondre : « Non, non! Vous êtes trop jeune! Je ne veux épouser qu'un homme du même âge que moi. »

NIORT.

Suicide d'un juge d'instruction. - M. Robert de Juille, juge d'instruction à Niort, s'est brûle la cervelle bier matin. La mort a été instantanée.

stantanee. On ignore les motifs du suicide.

Tours.

Le Journal d'Indre-et-Loire a été prié d'insérer la note suivante :

GRAND MEETING PUBLIC

AU CIRQUE DE LA TOURAINE

Le mardi 25 octobre 1887, à 8 heures du soir

Vous êtes invités à rous réunir le mardi 25 octobre, à 8 heures du soir, au Cirque de la Tou-raine, pour délibérer sur la question des accusa-tions formulées contre M. Wrison, député d'Indreet-Loire.

Il s'agit de savoir si l'honorabilité de notre dé-puté, M. Wilson, a été atteinte dans les scanda-leuses affaires auxquelles son nom se trouve

Il y va de la dignité, non-sculement du parti ré-publicain, mais encore de celle du département

Les représentants de la presse parisienne viendront défendre les accusations qu'ils ont formu-

Pour plusieurs groupes d'électeurs républicains du département d'Indre-et-Loire,

A. BLANCHARD, Membre du Conseil municipal de Tours.

Le Journal d'Indre-et-Loire ajoute :

« Nous croyons savoir que, dans le cas présent, M. Blanchard ne représente pas seulement le parti intransigeant de la ville de Tours.

» C'est au nom des groupes républicains réunis qu'il invite tous les électeurs du département d'Indre-et-Loire, à quelque parti qu'ils appartiennent, à demander compte au gendre de M. Grévy de l'usage qu'il a fait de son mandat et du pouvoir qu'il partage si largement avec M. le Président de la République lui-même.

D Nous creyons pouvoir affirmer aussi que ce ne seront pas les idées de M. Wilson qui seront mises en cause, mais seulement sa moralité, sa dignité, son « bonorabilité » politiques, lesquelles intéressent tout le

nier; venez plutôt avec nous examiner la grotte.

Cinq minutes après, Jean Beauregard ayant retrouvé toutes ses forces, les trois compagnons pénétrèrent, aux dernières lueurs du crépuscule, dans une cavité qui s'enfonçait vers la mer, mais qui avait du être disposée pour certains usages, par la main des hommes, car il y avait partout, à droite et à gauche, de petites cavités taillées dans la roche.

Malheureusement, ils ne purent feire plus d'une vingtaine de pas, tant l'obscurité était pro-

- Il faut remonter, dit Rouget, on ne voit plus rien, nous reviendrons fei demain matin.
 - C'est cela, dit le Potard,
- Il faudra apporter des provisions. Rt un fasili me laurinam eugn ou entre
- Pourquoi faire ? - Pour chasser ou nous défendre.

Revenus à l'orifice, les trois amis considérèrent le spectacle qu'ils avaient devant eux.

Ce spectacle était megnifique.

La mer s'étendait à perte de vue, et sur la droite coursit du sud su nord la ligne des frontières de Prance, jusqu'au-delà de Saint-Nazaire et du Pouliguen, vaguement dessinées par les rayons de la lune.

A gauche, la grande mer, l'Océan sans limites.

A leurs pieds, ou plutet sous leurs pieds, d'é

normes vagues qui venaient se briser avec fracas au bas de la falaise.

A quelque distance, un phere à feu tournant venait de s'allumer, et à l'est, du côté de Pornic, de Prefailles et à l'embouchure de la Loire, d'autres feux, semblables à des étoiles, commençaient à briller.

Les trois compagnons restèrent quelque temps dans la contemplation de ce tableau enchanteur. Mais Rouget les arracha à leur réverie.

- Vite, dit-il, il faut remonter sur la falaise et regegner Noirmoutier.

- En effet, répondit le Potard; que dirait la mère Plumeau, si elle ne nous voyait pas rentrer?

- Monte le premier.

- Mais Beauregard ?...

- Oh! moi, dit celui-ci qui avait retrouvé toute sa vail'ance, je monterai bien comme vous; j'étais effrayé tout à l'heure, mais à présent je suis rassuré.

- En avant donc't s'écria Rouget, quand je serai sur la falaise je vous appellerai pour que nous ne soyions pas deux à la fois à tirer sur la saint and the lieffe Hap more 2 to recine...

Une minute après, Rouget était sur la roche. Aussitot, le cri du hibou retentit.

- A moi, dit Beauregard.

- C'est cela, répendit le Poterd; al vous tombez encore, je vous rattraperal.

De son côté, le braconnier s'était couché sur la falaise et allongeait le bras pour être prêt à saisir et soutenir son compagnon.

Mais Jean se piqua d'honneur, et, cette fois, n'ayant plus aucune crainte, il parvint presque aussi rapidement que Rouget à la plate-forme.

Quant au Potard, il se leva avec sa légèreté habituelle et vint se joindre en riant à ses deux amis.

- Par ma foi, s'écria-t-il, je donnerais bien de l'argent pour voir le vieux Michel nous poursuivre de ce côté, et faire avec nous cette ascension.

- Cela viendra peul-être.

- Espérons que non.

Tout en parlant sinsi, les trois amis se dirigerent à marche forcée vers la ville de Noirmoutier, qu'ils atteignirent au bout d'une heure environ. lis trouvèrent quelques matelots attardés dans les rues; la mère Plumeau elle-même n'était pas encore couchée quand ils rentrèrent dans leur

- Mon Dieu! mon Dieu! dit la bonne femme en leur ouvrant la porte, comme vous avez été longtemps absents! Your trouverez votre soups sur la braise ninsi que votre friture. Mais tout cela ne sere plus guère bon.

- Tant pis, répondit gaiement Rugène, mais allez vous coucher, mère Plumeau; demain matin, nous partirons avant que vous ne soyiez

levée, warmen adultion haselanes 14 - Encore!

- Oui, mais ce nera fini, et après nous redeviendrons sages.

- A la bonne heure ! Bonsoir, messieurs.

- Bonsoir, madame Plumeau!

Un quart d'heure après, les trois amis, épuisés par les fatigues et les émotions de la journée, dormaient à poings fermés.

(A suivre.)

BOURSE DE PARIS

DU 20 OCTOBRE 4887.

Ponts 2 0/0	82 ××
Rente 3 0/0	84 70
Rente 3 0/0 amortissable · · ·	102 55
Rente 4 1/2.	109 05
Rente 4 1/2 (nouvelle)	513 **
Obligations du Trésor.	Jan Tribation

19, rue du Marché-Noir

Les Souscriptions aux OBLIGATIONS TRANSATLANTIQUES SOUT reques, des à présent, sans frais.

monde, dens ce departement, intransigeants et modérés, républicains et conserva-

» Aussi, les organisateurs du meeting, Tourangeaux ou Parisiens, au nom desquels parle M. Blanchard, conseiller municipal de Tours, sont-ils énergiquement résolus à faire respecter scrupuleusement la liberté de la tribune, dons la personne de tous les oraleurs, quels qu'ils soient.

» M. Wilson sera invité à se présenter à

la réunion.

, Nous sommes convaincus qu'il se fera un devoir de répondre à cette invitation.

» Quand il a quelque chose à dire à ses électeurs, il ne ménage ni sa peine ni son temps; il n'en sera pas autrement parce que ses électeurs ont quelque chose à lui dire. Il ne laissera pas échapper cette occasion solennelle de se justifier devant ses juges naturels, amis et ennemis réunis pour l'entendre, l'absoudre ou le condamner.

» Nous ne saurions trop engager nos amis à ne pas se désintéresser d'un débat qui ne leur importe pas moins qu'au parti républicain, et à assister au meeting de mardi prochain, où ils recevront l'accueil auquel ils out droit des organisateurs républicains de la réunion, qui entendent ne traiter, cette fois, qu'une question d'hygiène politique.

» Jules Delahaye.

Lettre de M. Wilson

La Petite France publie la lettre suivante :

Monsieur le directeur.

» Je lis dans les journaux de Tours et de Paris qu'upe réunion publique doit avoir lieu le mardi 25 courant, à 8 heures du soir, à Tours, pour délibérer sur la question des accusations formulées contre moi.

» J'assisterai à cette réunion, et je remercie ceux qui en ont pris l'initiative de me fournir l'occasion de m'expliquer publique-

» Agréez, monsieur le directeur, l'assurance de mes sentiments distingués. wednesd busons house & Wilson. Too

Que la vie est amère Car le bonheur n'est pas donns à chacun. Les renvois d'estomac aussi sont amers, mais il est si facile de s'en débarrasser en prenant des Pilules onze ries suxuale-

ECONOMIE DOMESTIQUE

Le linge occupe dans les ménages une place si importante que de tout temps les économistes ont recherché les procédés les ples aples à le blanchir sans l'altérer.

Les cristaux de soude, les savons, et les lessives caustiques doivent être rejetés. comme amenant une prompte destruction du linge qu'ils rendent rude au toucher.

Ils sont du reste impuissants à détruire les microbes et les ferments organisés dont le linge est toujours le siège inévitable.

Seule, la Lessive-Iris, hygiénique et non caustique, répond à toutes les exigences de l'économie et de l'hygiène: elle donne au linge une blancheur et un parfum sans

Chez tous les épiciers.

A NOS LECTEURS.

Depuis le 1er octebre, une baisse considérable a été faite sur toules les Bougies à l'EPICERIE CENTRALE; ainsi, les bougies bonne qualité, qui se vendent, le paquet de 500 gr., 0 fr. 90 c., seront vendues 0 fr. 75 c. et 0 fr. 65, hors l'ociroi; - la bougie des Gibelias, Génis on du Dismant, qui se vendait 1 fr., sera vendue 0 fr. 90 c. et 0 fr. 80 hors l'octroi; - la bougie extra à trous, au lieu de 4 fr. 10, - 0 fr. 95 c. et 0 fr. 85 c., hors l'octroi, et la bougie de luxe double pression, ou lieu de 1 fr. 15, - 1 fr. et 0 fr. 90 c. hors ville.

Bibliographie.

LE MONDE ILLUSTRE

13, quai Voltaire, Paris. Paraissant le samedi de chaque semaine. Sommaire du 15 octobre :

Texte: Courrier de Paris, par Pierre Véron. - Nos gravures : Au Maroc; l'Empersur du Maroc; Frontière du Maroc; M. Crispi; M. Kalnocky; M. de Giers; M. Likatscheff, maire de Saint-Pélersbourg; Beaux-arts: Sur le chemin de l'Ecole; M. de Vietcastel; Le-monument d'Amédée Servin; La statue de Pierre Belon; Les lêtes de cherité à Budapest. - La ville d'Eperies. -Marianne, nouvelle. - Théatres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Bibliographie. — Chronique du sport. - Echecs, par S. Rosenthal. -Récréations de la famille. - Le Monde financier. - Rébus.

GRAVURES: Moulay - Hassan, sultan du Maroc. - M. Kalnocky. - M. Crispi. -M. de Giers. - M. Likatscheff. - Mission Say au Maroc. - L'empereur du Maroc recevant une ambassade française. - Salon de 1887 : Sur le chemin de l'Ecole. - M. de Vielcastel. — Le monument du peintre Amédée Servin. - La statue de Pierre Belon. — Les sêtes populaires de Budapest.— La ville d'Eperies. - Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . 10 fr. — Départements. 12 fr. Union postale 13 fr. Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient , dans son numero du 15 octobre:

TEXTE. - Les Tribulations de Racine, per M. B. Lesbaz-illes. - Deux Hommes, deux Frères, par M. Ed. Ch. — Les Premières scènes comiques; ies Deux Saveliers. - Un laboratoire de chimiste, par M. Ch.-Br. Guignet. — Supportons-nous les uns les autres (til), par M. J. Girardin. — Les Chenoises et les Villegagnon, par M. Henri Bordier. — Le Filage de l'huite en mer, par M. C. — Les Caristes et les Villegagnon, par M. C. — Les Coriaires; la plante à encre, par M. E. L.

GRAVURES. — La dernière maison habitée par Racine, dessin de H. Clerget. — Les Deux savetiers et le juge, dessia de P. Vidal. - Laboratoire de M. Fremy; balance de précision, dessins de Broux. — Vue du Havre en 1563. — Coriaria thymifolia, dessin de Clément.

Grand Théatre d'Angers.

Samedi 22 octobre,

Les Pécheurs de perles, opéra de Georges Bizet. Dimanche 23 octobre,

La Mascotte, opérette en 3 actes. Latude, drame en 5 actes.

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NEE

LUNDI 24 Octobre 1887,

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 lableaux, paroles de MM. Jules Carré et Michel Barbier, musique d'Ambroisk THOMAS.

The second secon	ioution:
Wilbem	MM. Delmas.
Lothario	Boussa.
La ë rte	Drouville.
Jarno	Dorer.
Antonio	Valetti.
Aloysius	Valetti.
Un valet	
Philine	Mm Pelosse.
Mignon	Donx.
Fredéric	L. Carré.

Bourgeois, bourgeoises, seigneurs, dames, comédiens, comédiennes, bohémiens, bohémiennes. Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie.

Santé à tous, adultes et enfauts. rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la

REVALESCIERE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dyssenterie, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques,

tonx, asthme, catarrhe, etourdissements, bruits dans la têle et les oreilles, oppression, lan-gueurs, congestion, névralgie, laryngite, né-vrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie. faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phihisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès: 100,000 cures y compris celles de Madame la duchessa de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angletarre, M. le docteur professeur Dédé. Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle professeur professeur professeur professeur l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle professeur le vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices. Quatre fois plus nourrissante que la viande, saus

jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25: 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; soit eoviron 20 c. le repas. Aussi « La Revalescière Chocolatée. » Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafrâchissant aux personnes les plus agilées. En boîtes de 2 fr. 25. 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « Revalescière en Biscuits, à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. Common. 23. rue Saint-Jean; Russon, épiciers, et partout chez les hons pharmaciens et épiciers. — Du Barre et C'e, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

Capital social: 40 millions. 6, r. Auber, Paris EMISSION PUBLIQUE, le 25 Octobre, de 300,000 Oblig. de 5001 3 0/0 Remboursables à 500f. partirages semestr PRIX d'EMISSION: 347 50 (1er Oct. 1881)

On souscrit: soit en Espèces, soit en Obligations anciennes de la Compagnie 5 %, qui seront reques comme argent au cours de 6129 fr. 50.

Les Souscriptions-espèces seront effectuées: En souscrivant, 50 fr.; à la répartition ; du 31 det. au 5 nov., 297 fr. 50. — OU: En souscrivant, 50 fr.; à la répartition, du 31 det. au 5 nov., 50 fr. du 10 au 20 nov., 100 fr.; du 2 au 16 janvier 1888; 749 fr. 50.

On peut souscrire directement on par correstondance: A la Barque Transatlantique. 8, rue Auber; au Crépir Lyonnais, boulevard des Italiens, 19; à la Socierte un Crépir Industriel et Compens, cue de la Victoire, 72; à la Socierte de Crépir Industriel et Compens Confrants, place de l'Opéra; 2, et à leur-Sièges, Agences et Succursales. (Veir pour plus amples détails les Prospectus distribute par les Etablissements ol-dessus)

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Apparerissement ou l'Altération du SANG, il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excèt ou la maladie. Chez FERRÉ, phen, 402, r Richelieu, PARIS, & Phin

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M. Louis ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Patite-Douve, nº 7.

et de Me BRETON, notaire à Varennes-sous Montscreau, et DENIEAU, notaire à Auonnes.

VENTE

Aux enchères publiques, En dix-neuf lots,

cous-Montsoreau,

Comprenant: une Maison d'habitation et dépendances, Moulin à vent avec ses tournants et virants, Toits à porcs, Boulangerie, Hangar, Caves, Terres, Vignes et Prés,

Dépendant des successions bénéfi-ciaires de feu dame Rondenet-Coulon et de feu M. Emile Rondenet fils, dé-cédes tous les deux, en juillet dernier, en leur domicile, au moulin du Bellay, commune d'Allonnes.

Mises à prix totales : 20,275 fr.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude el par le ministère de M. BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau. le dimanche 23 octobre 1887, à midl.

ON DEMANDE une institutrice brevetés âgés d'au moins 21 ans. 📁 S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME, bachelier èslettres, pouvant disposer de quelques heures, désire donner des leçons de français ou de latin.

S'adresser au bureau du journal.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire la service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

Cours de Guitare, de Solfège Lecons d'Espagnol PAR delle le xlas

M. MIGUEL ARAN 30, rue Saint-Nicolas.

A VENDEE

Une TONNE pouvant cuver

sept barriques. S'adresser rue d'Orléans, 67.

Maison à Louer PRÉSENTEMENT,

Composée de 3 chambres à coucher, saile a manger, saion de cou pagnie, cuisine, remises, écurie. Située rue des Boires, n° 8.

S'adresser, pour visiter, à M. Mou-LARD, menuisier, 21, même rue.

EAU MINERALE NATURELLE

Sources de l'Etat. Applications en médecine :
GRANDEGRILLE. — Affections lymphatiques,
maiadies des voies digestives, engorgements du
foie et de la rate, obstructions riscérales.
HOPITAL.—Affections des voies digestives, pesanteurd'estomac, digestion difficile, inappétence
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie,
gravelle, calcuis urinaires, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
Administration de la Cie concessionnaire:
PARIS, 8. Boulevart Montmartre
EXICER le NOM de la SOURCE sur la
CAPSULE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

EPICERIE PARISIENNE

GRANDE BAISSE DE PRIX

BOUGIE, le paquet de 500 grammes.... . 75

BOUGIE de l'Etoile 1 20

à trous...... » 95

Hors l'Octroi, par sortie de 5 kil., 10 c. en moins par paquet.

Perle, qualité extra...... 1

Mon IMBERT et Fils 33, rue d'Orléans, au coln de la rue Dacier.

Tissage mécanique et à la main TOILES EN TOUS GENRES

FABRIQUE DE SACS, BACHES, TENTES, PRELARDS, STORES

BEFARATIONS Spécialité de Toiles imperméables pour Bâches et Vétements

HUILE SPÉCIALE POUR MACHINES

8. rue du Petit-Versailles à Saumur, près la Gendarmerie, 8, Maison N. DOGUEREAU

SUCRE POUR VENDAL

à 70 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Daillé, Saumur.

DENTS

Chirurgien - Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES or Manufer William Control of Part Louisness of

Extraction, Aurification-Prix modéré.

Etudes de Me HENRI LECOY. avoué-licencié à Saumur, tue Pavée, nº 4,

et de Me AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange.

SUR LICITATION,

En 34 lots.

En l'étade et par le ministère de Me Auborra, notaire à Saomur, commis à cet effet,

DIVERS

Consistant en:

Maisons, Terres, Vignes, Bois et Prés,

situés communes de Saumur, Dampierre et Souzay,

Dépendant des communauté et succession Drouingau-Chénevreau.

L'ADJUDICATION aura lieu le mardi & novembre 1887, à une heure de l'après midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appointiendre, qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civit de Saumur, le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-sept, aujourd'hui définitif; Et aux requête, poursuites et dili-

1º Mo Marie Chénevreau, veuve de M. Jean-François Drouineau, proprietaire, demeurant à Beaulieu, com-

mune de Saumur;
2º M. Toussaint - Maurice Prouineau, propriétaire, demeurant au

même lieu; 3º Et M. François Drouineau, proprietaire, demeurant aussi au même lieu;

Ayant pour avoué constitué Mo Henri Lecoy, exerçant près le Tribu-nal civil de Saumur, demeurant dite

ville, rue Pavée, n. 1;
En présence ou eux dûment appe-lés de : M. Marie Drouineau, épouse du sieur François Ory, propriétaire, avec lequel elle demeure à la Motte, commune d'Allonnes, et celui-ci, tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse;

Ayant pour avoué constitué Me Le Ray, exerçant près le Tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue du Marché-Noir;

Il seva, le MARDI 8 NOVEMBRE 1887, en l'étude et par le ministère de M' Auboyer, notaire à Saumur, commis à cet effet par le jugement sus-enoncé, procédé, à une heure de l'après-midi, à la vente sur licitation, aux enchères publiques, en trentequatre tots, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux et après l'eccemplissement des formainés prescrites par la loi, des immeubles dépendant des communauté et succession Drouineau-Ché-nevreau, dont la désignation suit :

DÉSIGNATION des Biens à Vendre

§ A". Immeubles de communauté.

I. - Commune de Saumur.

1er Lor. Al Auge

Un morceau de terre et vigne, si-tue à l'Augiechère, compris au cades-tre sous le n' 160 P, section C, pour une contenance de quatre-vingt-dixsept ares quatre-vingt-sept centiares, joignant au nord Ratous et Coutan-ceau, au sud Henri Cuasle, à l'est le chemin et à l'ouest Micouleau et Pinot. Mise à prix..... 2.330

2º Lor.

Un morceau de terre et vi-gne, au clos du Teuillis ou Tireau, compris au cadastre sous le n. 6 de la section C, pour une contenance de vingthuit ares quarante - quatre centieres, joignant au nord le chemio de Saint-Vincent, au sud Delamarre, à l'est M¹² Juliette Girard et à l'ouest M. Delamarre.

Mise à prix 3º Lot.

970

Un morceau de jeune vi-gne, aux Murailles-Neuves,

compris au cadastre sous le n' 1171 de la section C, contemant trente - quatre ares, joignant au nord Misandeau, au and Coutard, Coutanceau, Nault et autres, à l'est Misan-deau, Molley, Vaucelle et au-tres, et à l'ouest Delage et Misandeau.

Mise à prix

4º Lot.

Un morceau de terre et vigne, au canton des Quarts, compris au cadastre sous le n. 901 P de la section C, pour une contenance de trente. trois ares soixante-six centrares, joignant au nord Jean-Baptiste Allaire, au sud Ar-douin, à l'est et à l'ouest des chemins. Mise à prix.....

5º Lot.

Un morceau de terre, au bas de Beaugrand, compris au cadastre sous le n. 579 de la section C, pour une contenance de quatre ares soixante-seize centiares, joignant au nord Louis Mollay, au sud Maurice Frebot, a l'est le chemin et à l'ouest Dalencon.

Mise à prix.... 6. Lot.

Un morceau de terre, à la Gagnerie, compris au cadas-tre sous le nº 680 de la section C, pour une contenance de sept ares quatre-vingts centiares, joignant au nord Coulon et autres, au sud et à l'est Adrien Girard et à l'ocest René Guibert. Mise à prix.....

7. Lor.

Un pré, situé à la Maremaillette, compris au cadastre sous le n. 33 de la section F, pour une contenance de cinquante ares quatre-vingttrois centiares, joignant au nord les fils Drouineau, au sud Pasquier et Richardeau, à l'est la rampe et à l'ouest

Mise a pris..... 2.075

8º Lor. Une maison, située à Beaulieu, comprise sous le nº 27 de la section B, pour une contenance de deux ares huit centiares; cette maison en ruines, et en grande partie effon-drée, comprend deux cham-bres à feu, dont l'une complè-tement effondrée, une cham-bre froide, une boulangerie et une petite cour à laquelle on accède au moyen d'un passage commun, deux petites écuries. Cet ensemble joint au nord la granda route de Saumur à Montsoreau, au sud la rue de Beaulieu, à l'est M. Coutanceau dans laquelle s'exerce le passage dont il vient d'être parle, et à l'ouest un lerrain appartenant en propre à la vouve Drouineau.

De ce logement dépend une cave en roc, située au sud de la rue de Besulieu, à laquelle on accède au moyen d'un passage commun, figuré au cadastre sous le nº 106 de la section B. pressoir modèle universel dans la cave avec vis de neuf centimètres de diamètre.

Mise à prix...... 9. Lot.

600

Un pre plante, contenant environ chiq ares cinquante centiares, joignant au nord Mas Juliette Guard, au sud la route de Saumur à Fonte-vrault, à l'est Dalençon et à l'ouest Etienne Girard.

Mise a prix...... 10. Lot.

Un pré planté, situé dons la presqu'île du Petit-Puy, compris au cadestre de la commune de Saumur sous les nº 480, 481, 482 et 483 de la section A, pour une contenance de trois ares soixantebuit centiares et an cadastre de la commune de Dampierre sous le n. 283 de la section A. pour une contenance de un are quatre-vingts centiares, en tout cinq ares quarantehuit centiares, joignant au nord M. Fermé, au sud la route de Saumar à Montscreau, à l'est Coutanceau, et

à l'ouest un pré propre à la veuve Drouineau. Mise à prix.....

11º l.or.

60

225

Un pré planté, situé au même lieu, compris au cadastre de la commune de Saumur sous les nºº 470, 471, 472 et 473 a, pour une contenance de onze ares quatrevingt-dix-sept centiares, et au cadastre de Dampierre sous len. 289 A, pour une contepance de un are quarante centiares, en tout treize ares trente-sept centiares, joignant au nord M. Fermé, au sud la route, à l'est Richaume et à l'ouest René Guibert. Mise à prix.....

12º Lot.

Un pré planté, situé au même lieu, compris au cadas. tre de la commune de Saumur sous le n. 508 de la section A, pour une contenence de sept ares vingt centiares, et au cadastre de la commune de Dampierre sous le n. 270 d · la section A, pour une contenance de sept ares soixante-cinq centiares, en tout quatorze ares quatr. -vingt-cinq centiares, joignant au pord M. Ferme, au sud la route, à l'est Guibert et Normandine, et à l'ouest Dalençon. Mise a prix..... 260

II. - Commune de Dampierre.

13º Lor.

Un bois, situé au Bois. Breille, compris au cadastre sous le n. 60 P, section G, pour une contenance de un hectare trente-trois ares, joignant au nord Gueucheu. Hault et Beillard et autres, au sud MM. Crochet, Trudeau et Derouet, à l'est un chemin et à l'ouest M. Drouineau. Mise à prix..... 900

14º Lot.

Un morceau de terre en friche avec une vieille rangée de vigoe, situé au canton du Champ-Godon, compris au cadastre sous le n° 130 de la section F, pour une conte-nance de trente-trois ares trente neuf centiares, joignant au nord M. Guichard et autres, au sud Ratouis-Goguelet et autres, à l'est un chemin et à l'ouest la route de Saumur à Fontevrault. Mise a prix.....

15° LOT.

Un morceau de terre, au canton dit le Bois-Blanc, compris au cadastre sous le numéro 82 de la section E, pour une contenance de trois ares dix centiares, joignant au nord MM. Chevalier, Goglet et autres, au sud un morceau de terre propre au défunt (numéro 83), à l'est Frébot, à l'ouest M. Drouineau-Guibert. Mise à prix ...

16° Lor.

60

160

Un morceau de terre, su canton dit tes Baumeiles, compris au cadastre sous le numéro 609 de la section D, pour une contenance de six ares soixante six centiares, joignant au nord Delençon, au sud Richomme-Rebeilleau et autres, à l'est Rebeilleau, Louis, et à l'ouest vouve Rebeilteau. Mise à prix

17º Lor.

Un morceau de terre, en Terre-Rouge, compris au cadastre sous le numéro 485 de la section D, pour une contenance de quatre ares quatre-vingts centiares, joignant au nord un chemio, au sud le numero 486 appartenant à Mes veuve Drouineau, à l'est Saulais-Chevalier et à l'ouest la veuve Perroteau et

18 Lor. at all aton 1

Une vigne, au canton des Châteigniers, numéré 275 de la section D, pour une conte-nance de dix-huit ares soixania dix centiares, joignant au nord Contanceau, au sud veuve Rebeilleau et Hubert, à

l'est Maurice Frébot, à l'ouest Joseph Frébot et Constant Buret. Mise à prix

III. - Commune de Souzay

400

130

19º Lor.

Un morceau de terre, situé aux Baux-Bues, compris au cadastre sous le numéro 142 de la section B, pour une contenance de six ares soixante centiares, joignant au aud le chemin de Dampierre à la Bienboire, à l'est Bon et Lize et à l'ouest Moussard. Mise à prix.....

§ 2°. — Immeubles dépendant de la succession

1º Commune de Saumur

20º Lot.

Un morceau de vigne, aux Landes, compris au cadastre sous le numéro 1323 de la section D, pour une contenance de sept ares vingt-huit centiares, joignant au nord un chemin d'exploitation, au sud Pierre B-aufils, a l'est les bertiers Gondouin-Tou-chais et à l'ouest Brechiau -Buzard et autres. Mise à prix

21. Lor.

Un morceau de terre, au canton des Quarts, numéros 989 et 990 de la section C, contenant cinq ares quatrevingt-huit centiares, joignant an nord Coutanceau, au sud M. veuve Drouineau, à l'est Drou neau-Guibert et à l'ouest on chemin. Mise à prix..... 90

22. LOT.

Un morceau de terre, appelé le Roulin, compris au cadastre sous le numére 454 de la section C, contenant trois ares quarante-cinq centiares, joignant au nord et au sud Pasquier, à l'est Naolt. Mise a prix50

2º Commune de Dampierro

23º Lot.

Un morceau de terre, situé au Bois-Blanc, compris au cadastre sous le numéro 83 de la section E, pour une contenance de quatorze ares vingt-six centiares, joignant au nord le morceau numéro 82 désigné ci-dessus, au sud un sentier, à l'est Frébot et à l'ouest Drouineau-Guibert. 290

Mise à prix..... 24 Lot

Un morceau de terre, en friche, situé au Grand Champ-froux, compris au cadastre sous le numero 225 de la section C, joignant au nord Gauchais, au sud Coqueret, à l'est Beillard et à l'ouest un sentier, contenant quatre area Mise à prix,

25. Lot.

80

Un morceau de terre en friche, situé au Champ-Girard, compris au cadastre sous le numéro 144 de la sec tion F, pour une contenance de huit ares dix centiares, joignant au nord un chemin, au sud Guichard, à l'est Drouineau-Guibert et à l'ouest Croix et Rebeilleau.

26° Ler.

Une vigne, partie en friche et partie en guéret, située en-tre les deux voies, comprise au cadastre sous le numéro 22 de la section Bi pour une contenance de vingt ares quatre-vingt-onze centiares, joignant au nord un chemin, au sud Drouineau-Guibert, à l'est Frébot, Jean, et à l'ouest Drouineau-Guibert. Mise à prix

27º Lor.

Un morceau de terre, situé au Clos - de-Sau (Clos-de-Jean), compris au cadastre sous les numéros 152 et 154 de la section D, ponr une contenance de onze ares trente-neuf centiares, jo:guant au nord Goyer, au sud Jean Re-beilleau, à l'est Drouineau François et à l'ouest Drouipean Manrice et le chemin de Dampierra à Chaintres. Mise à prix.....

28. Lor.

Un morceau de terre, à la Croix, compris sous le numéro 214 de la section E. contenant un are douze cen-tiares, joignant au nord et au sud Deniau, à l'est François Nault et à l'ouest Deniau.

29. Lor.

Un morcean de terre, au Vaudenezė, compris sous le numéro 225 de la section B, pour une contenance de qua-tre ares cinquante centiares. joignant au nord Bellouin, au sud Beillard, à l'est Paul Pasquier et à l'ouest Maurice

Mise à prix 90 30° Lor.

Un morceau de terre en friche, en Terre-Rouge, compris au cadastre sous le numero 526 de la section D, pour une contenance de trois sres vingt-neuf centiares, joignant au nord Trudeau, au sud et à l'est Ratonis et à

and and 31. Lor.

Une vigne, au Bois-Clos, numéro 453 P, section D, contenant dix-huit ares trente centiares, joignant au nord Mercier, au sud le chemin de Saiot-Vincent à Dampierre, à l'est François Nault et à l'ouest Coutanceau. Mise à prix 500

32 Lor.

Une terre et rangées, plantéa de deux noyers et un chêne, située au canton des Chateigniers, numéro 268 de la section D. contenant sept ares cinquante centiares, joignant au nord Drouineau-Gilbert, au sud Pinot-Bu-leau, a l'est Aubin, François, et à l'ouest Armand Gauchais et Coutanceau. Mise's prix

Omm tes ei33 Loras

Un morceau de vigne, situé à l'Echalier, compris au cadastre sous le numéro 202 de la section D, contenant onze ares soixante-douz 2 centiares, joignant au nord Droui-neau-Guibert, au sud Tru-pean, Charles, à l'est veuse Perroteau et à l'ouest le che-min de Dampierre à Chain-

34. Lor.

Un morceau de terre en friche, situé au canton des Vaux, numéro 59 de la section D, contenant quatre ares cinquante-six centiares, joichau, au sud Moriceau, Rebeilleau Jean et autres, à l'est le sentier et à l'ouest Berthelot, sur leggel morceau

Total des mises à prix 13.355 Fait et rédigé le présent extrait par l'avoué poursoivant la vente, Saomur, le vingt octobre mil buit cent quatre-vingt-sept.

Menosine saltens Enregistré à Saumur, le colobre mil huit cent-quatre-vingt-sept, fe . Regu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris-· Signé : L. Palustra.

Pour les renseignements, s'adresser :

4º A M. LECOY, avoué poursuivant la vente, à Saumur, rue Pavée, nº 4, au coin de la rue

du Temple; à Saumur, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

stook-sure-served & system

so US vilountain il Saumur, Imp. P. GODET.

510